



# DÉCLARATION PRÉALABLE CHSCT MINISTERIEL

16 juin 2022

Monsieur le Président du CHSCT,

Mesdames et Messieurs les représentants de l'administration,

Mesdames et Messieurs,

Chers collègues,

L'ordre du jour de ce comité d'hygiène et de sécurité porte essentiellement sur l'état d'avancement du programme de mobilisation contre le suicide ainsi que la prévention du psycho trauma.

Nous déplorons à ce jour de l'année, 30 décès de collègues qui ont fait le choix de nous quitter. Près du double par rapport à l'année passée...

Pour UNITÉ SGP POLICE, la « mobilisation contre le suicide » n'est pas suffisante.

Le Plan de Mobilisation contre le Suicide prévoit que les agents « Sentinelles » soient des volontaires, les chefs de service les nomment. Ceux-ci doivent aviser seulement les professionnels de soutien pour faire des prises en charges, or leur hiérarchie impose qu'ils lui signalent, en priorité, les agents en difficultés.

Alors que les partenaires sociaux sont partis prenantes dans le processus du P.M.S., nous n'avons toujours pas eu de présentation de la mallette pédagogique et nous n'avons pu émettre aucun avis.

Les diverses délégations d'enquête et de visites de sites ont permis, aussi, de percevoir le mal-être des agents dans tous les périmètres du Ministère de l'Intérieur. Les agents des CERT, SGCD, SIDSIC, Plateforme étranger, les agents de la Police Nationale ne comprennent plus la gestion interne de leur travail, ils sont en souffrance. Que fait-on ?

L'administration continue à nous parler de détection des personnels en souffrance.

1/2

**Mais même, dans cette didactique, peut-on nous indiquer le rôle des SGAMI dans la lutte contre les RPS ? Quels en sont leurs prérogatives envers les services de Préfectures ou de Police ?**

**Enfin, parlons-nous du vrai problème : le « management » et la bienveillance que les agents sont en droit d'attendre de leur hiérarchie au sein du Ministère de l'Intérieur ?**

**La lutte contre le suicide doit être l'affaire de tous, et de toutes les hiérarchies aussi bien préfectorales que dirigeantes des Services de la Police Nationale.**

**Aujourd'hui, les CHSCT de proximité voulus par le Ministre de l'Intérieur concernant le PMS ont été conduits.**

**Qu'en ressort-il ?**

**Avez-vous une remontée avec un état des lieux ? A-t-on parlé de la gestion humaine et du management au niveau local ?**

**Au vue de la dureté de certains emplois aussi bien dans le secteur préfecture que Police Nationale, les collègues doivent se retrouver dans un cadre de travail qui leur permette de souffler.**

**Comment, Monsieur le Secrétaire Général, pouvez-vous accepter que vos instructions ne soient pas respectées et entraînent une défiance des agents.**

**Je prendrai, pour exemple, la propreté des structures et des lieux de travail de ceux-ci qui, malgré son évocation dans cette instance, depuis plus de deux ans, n'a toujours pas eu de traduction locale uniforme.**

**La prise en compte de l'humain dans le « management » et des conditions de travail décentes, en plus d'une détection primaire, seraient le triptyque cohérent contre le mal-être au travail qui parfois, conjugué à des problématiques personnelles, amènent les collègues à l'irréparable.**

**Monsieur le Secrétaire Général, le sujet principal abordé aujourd'hui entraîne de notre part un vrai questionnement qui va plus loin que la seule présentation de plans qui ne font que se suivre.**

**La FSMI-FO souhaite faire consigner cette déclaration au Procès-verbal.**

**Les représentants de la FSMI-FO**